

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE
Le Grand T théâtre de Loire-Atlantique

Compte rendu de la séance du 11 septembre 2020 à 17h en visio conférence

Etaient présents (en visio conférence) :

Membres du conseil d'administration

Catherine Touchefeu, Jérôme Allemamy, Bernard Gagnet, Marcel Verger représentant le Département de Loire-Atlantique.

Michel Cocotier représentant la Ville de Nantes

Laurence Garnier représentant la Région des Pays de la Loire

Catherine Le Moullec, personnalité qualifiée

Manon Albert, Fabrice Boscherel , représentant le personnel

Étaient excusés

Vincent Danis, Karine Fouquet, Patrick Girard représentant le Département de Loire-Atlantique

Patrick Bonnet, Patricia Lemarchand, personnalités qualifiées

Soit 9 présents / 14 membres – quorum atteint

Direction du Grand T :

Catherine Blondeau, directrice et Alain Anglaret, administrateur

Assistaient également à la réunion

Sébastien Leroy, agent comptable de l'EPCC

Mireille Pinaud, direction de la culture du Département

XXX direction de la culture de la Région des Pays de la Loire

ORDRE DU JOUR

Catherine Touchefeu ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à Michel Cocotier, nouvel élu de la Ville. Celui-ci **précise que c'est Aymeric Seassau qui a été désigné en tant qu'adjoint à la Culture pour représenter la Ville au sein du CA, et qu'il n'en est que le suppléant, mais se réjouit d'avance de pouvoir apporter à l'occasion son enthousiasme et son œil ingénu.**

1 Personnalités qualifiées.

Catherine Touchefeu rappelle la procédure de désignation des trois personnalités qualifiées prévue par les statuts et informe le CA des courriers reçus des trois collectivités membres :

- Courrier du Département désignant Catherine Le Moullec
- Courrier de la Région désignant Erika Hess
- Courrier de la Ville désignant Emmanuelle Bousquet

Laurence Garnier se réjouit du dialogue entre collectivités **qui s'est ouvert à l'occasion de cette désignation et de la présence d'Erika Hess**, directrice déléguée du CCNN qui pourra faire bénéficier le Conseil d'administration du Grand T de son regard précis sur le domaine de la danse ainsi que plus largement sa bonne connaissance du tissu culturel nantais et régional

Michel Cocotier **se félicite également de l'arrivée au sein du CA d'Emmanuelle Bousquet vice-présidente culture à l'université de Nantes.** Son expérience professionnelle et sa connaissance du **paysage artistique local et national devraient être autant d'atouts lors des échanges et réflexions** futurs.

Catherine Le Moullec remercie le département pour sa confiance renouvelée et se réjouit de pouvoir participer aux débats futurs dans une perspective de transformation du site.

Alain Anglaret **précise qu'avec la désignation de ces trois personnalités, la parité au sein du CA est désormais parfaite. !**

2 Gestion du bar et du restaurant

Catherine Blondeau rappelle les difficultés rencontrées avec le concessionnaire, situation aggravée par la crise sanitaire ; et la décision prise en juillet de reprendre en gestion directe la gestion du bar et du restaurant jusqu'en avril 2021, date de fermeture du théâtre pour travaux.

Cette gestion directe permettra de répondre aux besoins du public les soirs de représentation, mais **aussi d'expérimenter** de nouvelles formes de restauration dans un esprit de transition alimentaire et de **cantine nourricière**. Cette expérimentation permettra d'affiner le projet de restauration qui pourrait être mis en place après les travaux de transformation. Pour ce faire trois contrats de travail à durée déterminée ont été signés avec Sophie Carretero (responsable du projet), Christophe Ripoll (responsable du bar) et Zohra Ez Chehlaoui (contrat de professionnalisation en cuisine et service). Zohra habite le quartier Bottière et a été salariée à temps partiel par le concessionnaire en 2019/20. Il était important de poursuivre le processus de formation engagé et de lui permettre de suivre une formation qualifiante (1 jour en formation par semaine jusqu'à la fin de son contrat)

La grille tarifaire proposée au CA s'inscrit dans cette démarche expérimentale, et il est proposé au CA de la voter en « fourchette » afin de permettre les adaptations nécessaires le cas échéant. Alain Anglaret commente quelques exemples des tarifs mentionnés dans la grille.

Sébastien Leroy, agent comptable, rappelle que la grille précise des tarifs doit obligatoirement faire l'objet d'un affichage dans les locaux consacrés au bar et à la restauration.

Mise au vote, la Délibération 2020-06 est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

3 Point sur l'impact de la crise COVID 19 sur la rentrée du Grand T :

Catherine Blondeau rappelle que l'impression de la plaquette de saison a été différée à la rentrée, une plaquette numérique interactive assurant le relais avec les spectateurs. Seules des réservations avec les groupes scolaires ou via les comités d'entreprises ont été amorcées avant l'été mais avec le choix de maintenir la structure de la saison 2020/21.

Les abonnements et la billetterie ont donc été ouverts au public fin août, avec une tendance un peu frileuse :

- 50 % des abonnés n'ont pour le moment pas renouvelé leurs abonnements
- Les réservations des groupes scolaires sont pour le moment maintenues
- La billetterie des premiers spectacles de la saison est satisfaisante
- Le passage du département en « zone rouge » limite la jauge (environ 70 %)

Il y a donc une forte incertitude :

- Sur la mobilisation des spectateurs tout au long de la saison
- Sur l'évolution des jauges
- Et donc sur l'évolution des recettes de billetterie.

La philosophie reste de ne pas prendre de décisions trop en amont et de s'adapter en permanence à la situation.

Ainsi le spectacle « Foule S » qui devait avoir lieu dans l'espace public en partenariat avec la SEMITAN a dû être reporté à des jours meilleurs, en concertation avec les artistes et la SEMITAN.

Catherine Touchefeux mesure bien le travail d'ajustement permanent que la situation sanitaire impose mais estime effectivement important de maintenir la flamme.

Le prochain CA (débat d'orientation budgétaire) sera l'occasion de revenir sur la situation et son impact économique

La séance est levée à 18h00

Les prochains CA auront lieu

- Le 13 octobre 2020 à 17 h (Débat d'orientation budgétaire)
- Le 8 décembre (vote du budget)